

La justice absout les délinquants de l'amiante

16 septembre 2017

La cour d'appel de Paris a annulé vendredi 15 septembre les mises en examen de neuf responsables nationaux mis en cause dans les dossiers amiante du campus universitaire de Jussieu et des chantiers navals Normed à Dunkerque.

Le 13 juin, le parquet demandait la fin des investigations pour plusieurs dossiers amiante instruits par le pôle judiciaire de santé publique. Motif invoqué : l'intoxication des salariés ne pouvant être datée au jour près, il s'avère impossible d'en définir des responsables. En tout, une vingtaine de dossiers (Eternit, les docks du Havre, Saint-Gobain, la direction des chantiers navals, etc.) pourraient passer à la trappe, après 21 ans d'instruction -depuis les premières plaintes en 1996.

Vendredi 15 septembre, la cour d'appel de Paris a suivi l'avis du parquet pour deux premiers dossiers emblématiques, ceux du campus de Jussieu et des chantiers navals Normed : elle a prononcé un non-lieu, annulant ainsi la mise en examen de neuf responsables.

Parmi eux, des industriels, des scientifiques ainsi que deux hauts fonctionnaires, à savoir Jean-François Girard (directeur général de la santé de 1986 à 1997) et Jean-Luc Pasquier, en charge du dossier amiante au ministère du travail entre 1981 et 1994.

Mis en examen entre fin 2011 et début 2012, les neuf accusés avaient déjà bénéficié d'un non-lieu de la cour d'appel en juillet 2014. La cour de cassation avait invalidé cette décision en avril 2015, renvoyant le dossier à la chambre d'instruction.

« *Il y a une volonté manifeste d'enterrer le dossier* », juge le vice-président de l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), François Desriaux. Cette décision

découle d'une « *interprétation complètement erronée* » d'un rapport d'experts remis en février aux juges d'instruction", juge-t-il. A savoir qu'il serait impossible de dater la commission de la faute et donc de l'imputer à quiconque.

- **Source :** *Journal de l'environnement*

Lire aussi : Terrible poison, l'amiante reste largement utilisé dans le monde

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-justice-absout-les-delinquants-de-l-amiante>